

Une intervention publique structurée à 3 niveaux :

- **Le climat des affaires** : douane, port de Rades, STAM, propriété industrielle, traçabilité, certification... ;
- **Les services aux entreprises** : TASDIR+, COTUNACE et renforcement du CEPEX ;
- **Ministère du Commerce** : études et stratégies, dématérialisation des procédures...

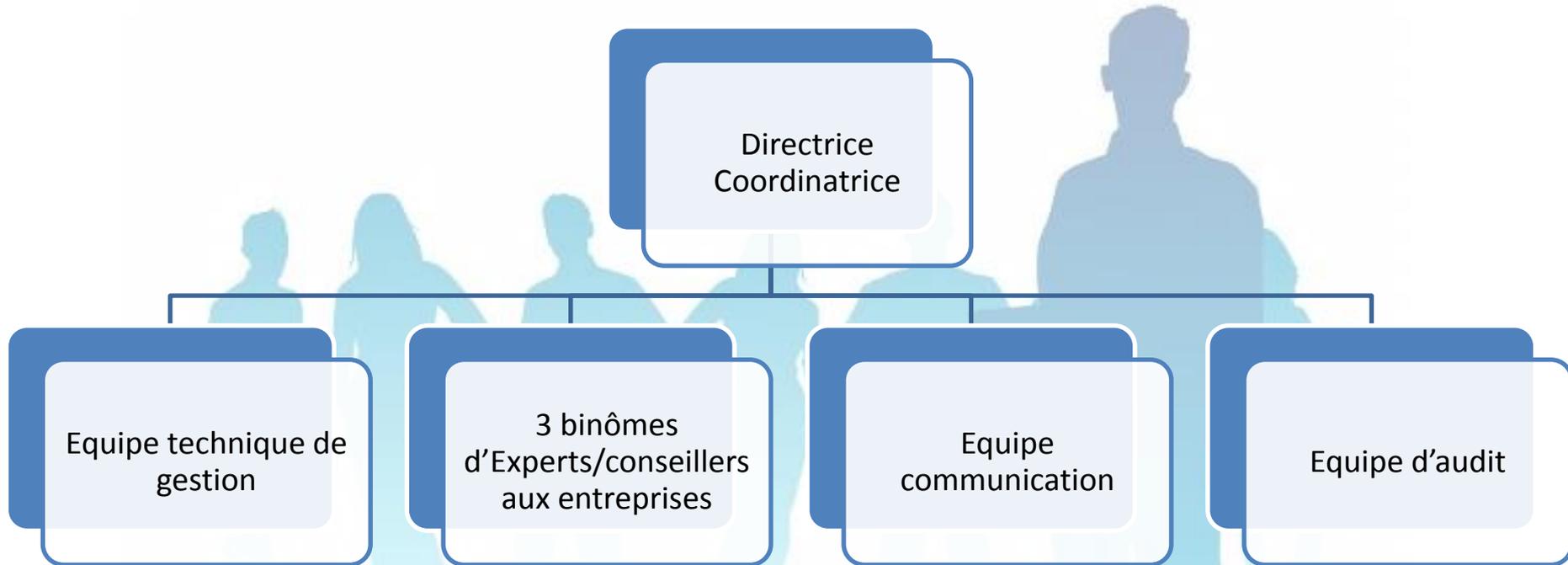


Les objectifs stratégiques :

- Augmentation de la **valeur globale des exportations**
- **Diversification** des exportations (géographique, sectorielle et valeur ajoutée)
- Développement de l'exportation des **services** ;
- **Le développement humain et l'inclusion sociale**
- **Pérennisation** des activités avec le



Unité de Gestion



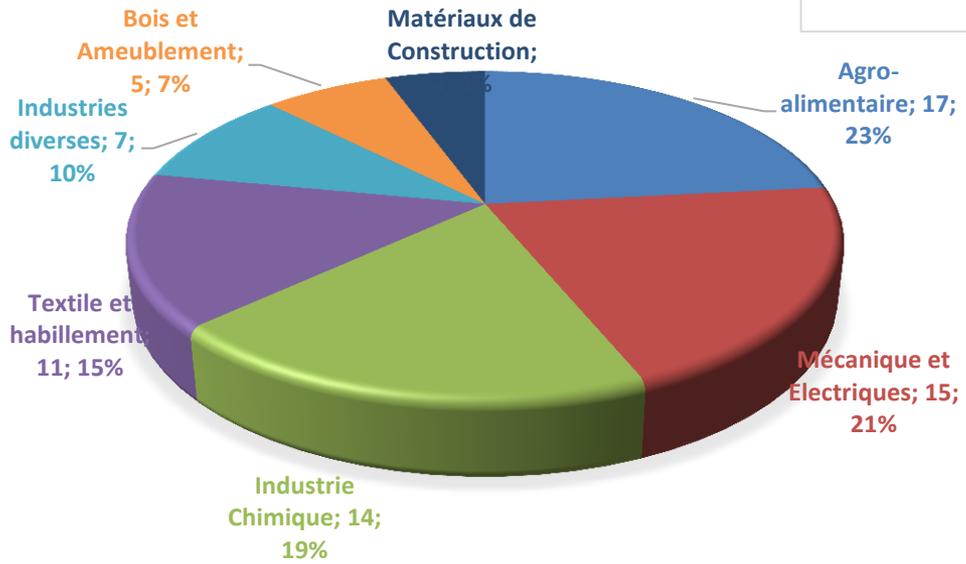
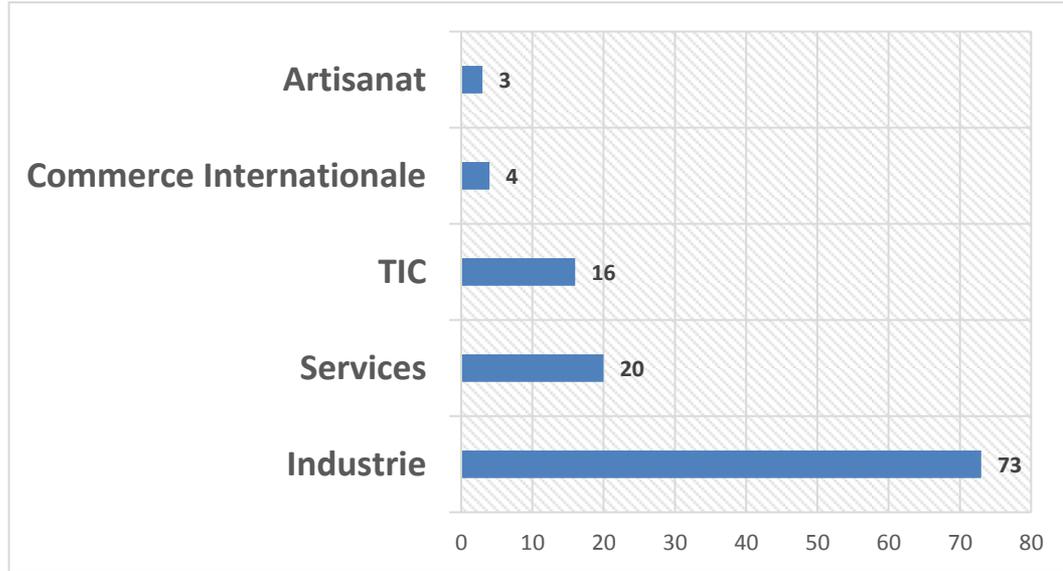
Réalisations 1^{er} lot

- ✓ **Lancement du projet:** 22 Décembre 2015
- ✓ **Candidatures reçues :** 344
- ✓ **Dossiers retenus :** 137 (103 entreprises, 17 consortia et 17 start-ups)
- ✓ **Investissement total :** 20 MD
- ✓ **Prime totale :** 10 MD (prime moyenne : 88.404 DT)



Répartition sectorielle

Répartition par domaine d'activité



Répartition sectorielle des entreprises industrielles

Répartition régionale

Répartition géographique

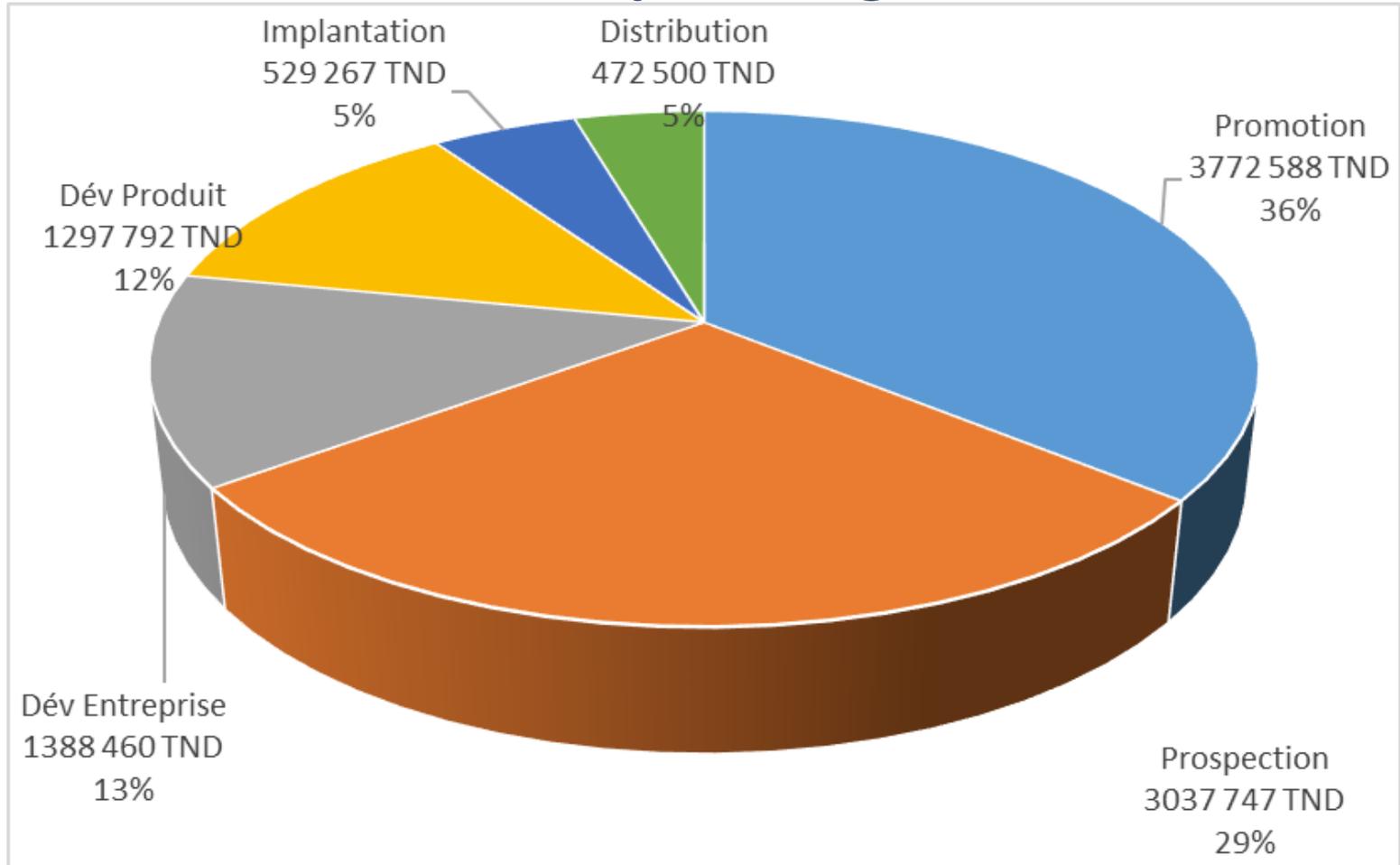
Gouvernorat	Nombre d'entreprises
Tunis	36
Sfax	17
Nabeul	11
Sousse	10
Ben Arous	6
Zaghouan	6
Mahdia	5
Manouba	5
Ariana	4



Gouvernorat	Nombre d'entreprises
Monastir	4
Bizerte	3
Mednine	3
Béja	2
Gabès	1
Kairouan	1
Kebili	1
Tozeur	1

Répartition par type d'action

Répartition des subventions par catégorie d'action



Top 10 des actions subventionnées (80% du budget accordé)

Action	Subvention	Poids
Participation aux salons, foires, rencontres B2B	1 758 230 TND	17%
Mission de prospection	1 225 686 TND	12%
Accompagnement et assistance par une expertise étrangère	1 057 620 TND	10%
Actions promotionnelles	968 321 TND	9%
Supports promotionnels et Marketing	686 725 TND	7%
Invitation d'acheteurs et de donneurs d'ordres	636 120 TND	6%
Certification/homologation/Accréditation/Essais	568 460 TND	5%
Organisation des évènements	537 886 TND	5%
Implantation à l'étranger	529 267 TND	5%
Visite de foires et salons	327 072 TND	3%

Zoom sur l'implantation à l'étranger

11 implantations

7 destinations



Côte d'Ivoire	3
Maroc	2
France	2
Sénégal	1
Algérie	1
Cameroun	1
Allemagne	1

Top Marchés cibles

Destination	% entreprises adhérentes
Côte d'Ivoire	33%
Algérie	16%
Maroc	16%
Sénégal	16%
Cameroun	12%
Mali	10%
France	9%
Burkina Faso	9%
Tchad	9%
Allemagne	8%
Mauritanie	8%
Russie	8%
USA	8%

**Appel à candidature pour le
recrutement des nouveaux
bénéficiaires.**

**Du 15/01/2017 au
15/02/2017**

**Tous les détails seront
disponibles sur**

www.tasdirplus.com



Orientations stratégiques

Le 1er lot d'entreprises a permis de tester l'approche initiale et de relever des points d'amélioration méthodologiques :

- ✓ Modalités de prise en charge des **champions**,
- ✓ **Pérennisation** de l'impact, essentiellement par l'implantation et le recrutement de responsables export,
- ✓ Favoriser les **activités horizontales** et d'appui technique au système d'exportation,
- ✓ Promouvoir davantage **l'approche chaîne de valeurs**.



Apport du programme

- **Appui technique** : conseil et accompagnement
- **Appui financier** : 50% du coût du plan de développement des exportations avec un plafond de la subvention **150.000 DT** par bénéficiaire.



Entreprises éligibles

Toutes les entreprises sont éligibles selon des modalités adaptées (actions éligibles, exigences, stratégie) :

- ✓ Start-ups,
- ✓ Primo-exportateurs,
- ✓ Exportateurs ponctuels,
- ✓ Exportateurs confirmés,
- ✓ Groupements d'Intérêt Economique,
- ✓ Sociétés de Commerce International.



Actions éligibles

Les activités éligibles varient selon les bénéficiaires :

- ✓ **Prospection** : missions d'affaires à l'étranger, invitation d'acheteurs et donneurs d'ordre, abonnement dans des bases de données...
- ✓ **Promotion** : participation aux salons et workshops spécialisés, site web, plan média et supports promotionnels...
- ✓ **Développement produit** : marques ou labels, certifications et accréditations...
- ✓ **Développement entreprise** : e-commerce, assistance et accompagnement...
- ✓ **Distribution** : référencement dans les circuits de distribution...
- ✓ **Actions d'implantation** : frais de constitution, loyer ...

Primo exportateurs

Ancienneté	> 3 ans
Part du CA export	< 5%
Taux et plafond de la prime	50% plafonnés à 150.000 DT
Activités éligibles	Toutes les actions de prospection (missions d'affaires, invitation de clients...), promotion (site web, catalogues, participation foires, publicité...), distribution (référencement, animation...), développement produit (assistance technique, certification produit, marques...), développement entreprise (cellule export) et implantation à l'exception des salaires.
Conditions spécifiques	Accompagnement par un conseiller export Si CA > 5 MD, création d'une cellule export. Bonne situation financière.

Exportateurs confirmés

Ancienneté	> 3 ans
Part du CA export	> 30%
Taux et plafond de la prime	50% plafonnés à 150.000 DT
Activités éligibles	<p>*Eligibles pour toutes les actions de prospection à l'exception:</p> <p>1/ Pour les entreprises ayant un CA > 3 MD : Les supports promotionnels - La création et refonte site web - Les abonnements aux bases de données - Les missions de prospection - Les invitations d'acheteurs - Et les actions publicitaires limités aux nouveaux marchés/produits.</p> <p>2/ Pour les entreprises ayant un CA > 5 MD: Ne sont pas éligibles les actions de publicité et les frais de consultant export.</p> <p>*Les salaires ne sont pas pris en charge</p>
Conditions spécifiques	<p>*Accompagnement par un conseiller export</p> <p>* Si CA > 3 MD, création d'une cellule export.</p> <p>* Bonne situation financière.</p>

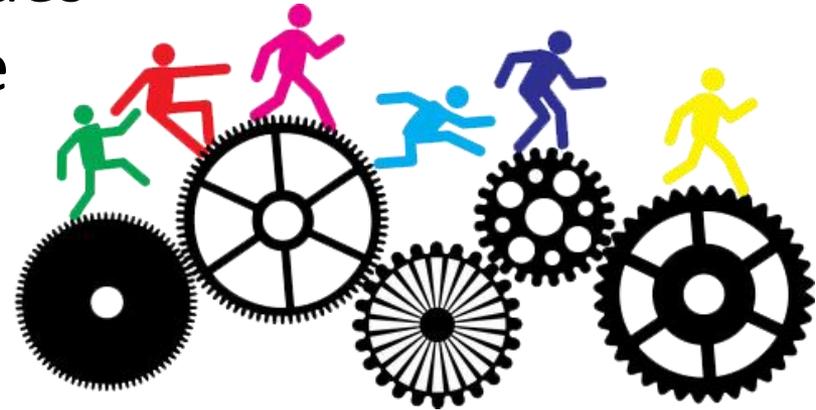
Groupements d'entreprises

<p>Taux et plafond de la prime</p>	<p>50% plafonnés à 150.000 DT</p>
<p>Activités éligibles</p>	<p>*Toutes les actions visant à promouvoir les exportations de ses membres à l'exception des frais de constitution et de fonctionnement du consortium. * Les salaires ne sont pas pris en charge. *Les actions présentées par le groupement ne doivent pas être reconduites par les entreprises membres</p>
<p>Conditions spécifiques</p>	<p>Capacité de financement des actions présentées par les membres du groupement.</p>

Ancienneté	> 3 ans
Part du CA export	100%
Taux et plafond de la prime	50% plafonnés à 150.000 DT
Activités éligibles	<p>*Éligibles pour toutes les actions de prospection à l'exception:</p> <p>1/ Pour les entreprises ayant un CA > 3 MD : Les supports promotionnels - La création et refonte site web - Les abonnements aux bases de données- Les missions de prospection - Les invitations d'acheteurs - Et les actions publicitaires limités aux nouveaux marchés/produits.</p> <p>2/ Pour les entreprises ayant un CA > 5 MD: les actions de publicité ne sont éligibles.</p> <p>*Les salaires et les frais de conseiller export ne sont pas pris en charge.</p>
Conditions spécifiques	<p>*Parrainage d'au moins 2 entreprises industrielles tunisiennes nouvelles et/ou lancement d'une marque propre.</p> <p>*Bonne situation financière.</p>

Approche filière

- TASDIR+ prévoit également de financer des actions collectives pour faciliter le développement des exportations ou la valeur ajoutée d'une filière déterminée dans le cadre d'une approche chaîne de valeurs.



- Ces projets pourront être conçus à l'échelle nationale ou régionale, restreints à une filière ou en mobilisant plusieurs.

Merci pour votre attention



www.tasdirplus.com